



## Lettre aux adhérents N°26 Eté 2018

Le premier semestre est terminé. Comme il est désormais coutume il n'a pas été facile, facile. Durant ce semestre l'assemblée générale de notre siège national s'est tenue. Le bilan est le suivant : perte importante d'adhérents (autour de 1200). Plusieurs explications sont données : manque de renouvellement des adhérents, menaces sur le patrimoine, manque d'intérêt pour nos actions... Malgré cette perte d'adhérents les finances du national sont en amélioration. Pour l'instant la présidence est assurée de façon temporaire en attente d'un bénévole actif motivé. Le contexte n'est pas des plus faciles pour le patrimoine malgré le futur loto du patrimoine. D'aucun pense que ce dispositif est l'arbre qui cache la forêt tant au quotidien le patrimoine est délaissé et n'est plus prioritaire.

Au niveau départemental la situation n'est guère plus engageante : nos actions se déroulent bien, dans une bonne ambiance et la convivialité mais le public est très peu présent. Il y a toujours autant de difficultés et nous avons du mal à avoir une visibilité quant au devenir de l'association et de son poste de salarié. Nous avons l'été pour réfléchir à l'avenir.

### **Nouveau péril pour le patrimoine : Maisons Paysannes s'associe**

**En pleine "Année européenne du patrimoine", une proposition de loi intitulée *Pacte national de revitalisation des centres-villes et des centres-bourgs* a été déposée le 20 avril à la présidence du Sénat et sera examinée.**

Son article 7 **remet en cause le dispositif de protection du patrimoine** et constitue de ce fait une **grave menace pour les villes historiques quelle qu'en soit la dimension**. Sa mise en œuvre ouvrirait la porte à toutes les dérives et à des contestations juridiques longues à purger qui ne feraient que ralentir et dégrader le processus de construction. Après avoir entendu les membres du Collège des Monuments historiques, **les quinze associations signataires du présent communiqué affirment leur opposition au texte de cet article.**

1. Elles rappellent que c'est notamment pour mettre un terme à des destructions coupables dans les centres anciens que la loi Malraux a été élaborée et par la suite complétée. Elles soulignent que la loi LCAP votée en 2016 en termes identiques par les deux assemblées a réduit les délais d'instruction à deux mois et a organisé une concertation sur la mise en œuvre des mesures de protection du patrimoine au sein des nouvelles Commissions nationales, régionales et locales du patrimoine et de l'architecture présidées maintenant par des élus. Ces dispositions ont été mises en œuvre dans toutes les régions.

2. Elles s'interrogent sur les raisons qui poussent à remettre en cause sans arrêt la nouvelle loi à peine votée et saluée par tous, il y a quelques mois, comme porteuse de dispositifs attendus et pérennes. Elles affirment que **la préservation du patrimoine historique sert l'intérêt général, le développement économique, la cohésion sociale et la protection du cadre de vie**. Elles considèrent ainsi que l'article 7 de la proposition de loi sénatoriale tout comme l'article 15 du projet de loi ELAN en cours d'examen à l'Assemblée Nationale vont à l'encontre même de la revitalisation des centres-villes et des centres-bourgs, dont ils préfigureraient la dégradation, alors qu'elle est souhaitée par le législateur et par les associations, ceci en s'appuyant sur des arguments erronés comme la démonstration en a été faite

à de multiples reprises.

3. Renouvelant leur opposition la plus ferme à ces deux articles, elles suggèrent que soit confiée à un groupe de travail ad hoc une expertise objective des dispositifs existants à la recherche d'éventuelles améliorations mais dans le respect des principes qui ont permis la préservation du patrimoine urbain et des espaces publics dans les villes et quartiers historiques de notre pays. Elles ont saisi M. le Président de la République, M. le Premier Ministre, les ministres concernés, les présidents des assemblées, les rapporteurs et les sénateurs signataires de ce texte en soulignant la gravité qu'aurait l'adoption des articles critiqués, remettant en cause les acquis de décennies d'efforts consentis par les collectivités locales et l'État.

## Actions passées

### Dimanche 6 mai à Chadurie

Cette journée a été consacrée au paysage, au jardin et au patrimoine. Une vingtaine de personnes ont participé à la randonnée paysagère du matin qui nous a conduits à la découverte des abris sous roche et de l'écosystème forêt. Des ateliers de démonstration sur la peinture naturelle ont permis de repeindre une partie des portes du hameau des Balatries. Des artisans étaient présents pour présenter leur savoir-faire.



### Samedi 16 juin et dimanche 17 juin

Les Journées du Patrimoine de Pays et des Moulins se sont déroulées dans le Rouillacais. Le samedi 16 juin l'office de tourisme de Rouillac a effectué 2 sorties-découvertes et une conférence. Le dimanche nous avons proposé une randonnée patrimoine autour de Sonnevile et des ateliers de démonstrations au savoir-faire à la ferme des Bouchauds (en même temps que la journée archéo). Le bilan est très mitigé. Nous avons eu entre 6 à 20 participants par visite/randonnée et une vingtaine de personnes également à la ferme des Bouchauds.

Sans présager de l'avenir, il ne nous semble plus cohérent de maintenir cette manifestation. D'année en année elle perd de son aura et pour notre département charentais cette date de mi-juin n'est plus favorable.



### Samedi 30 juin

Dans le cadre de la programmation de la médiathèque de Châteauneuf-sur-Charente nous avons effectué un atelier sur les peintures naturelles. Une demi-douzaine de personnes étaient présentes.

## Informations

### **Dimanche 5 août 2018 Une journée à Berneuil (Charente) - 16 -**

De 10 h à 18 h en continu !

- Les villageois vous font revivre des scènes de la vie d'autrefois.
- Concours de peinture organisé par « Couleurs d'Aquitaine », dans la rue, gratuit, ouvert à tous. Inscriptions sur place le matin. Se munir de son matériel.
- Moisson et battages avec les chevaux : moissonneuse-lieuse à 3 chevaux, transport des gerbes, battage au manège à cheval et au fléau, vannage à la main ou au "tarare".
- Promenades en calèche : en direction du Moulin de Chez les Rois pour découvrir de magnifiques paysages.
- Excursion en autocar décapotable des années 50 : balade sur les coteaux alentours pour découvrir de magnifiques points de vue.
- Le lavoir de la fontaine Notre-Dame : descente au lavoir, où les lavandières en costume traditionnel vous attendent avec leurs battoirs et leur bagou légendaire. Elles vous conteront la légende de la Fontaine Notre Dame et vous entraîneront dans une danse endiablée. Atelier de repassage à l'ancienne.
- Église Notre Dame : visite de l'église du XIIe siècle, commentée par les habitants.
- Artisans d'art : tailleur de pierre, tapissier, potier, calligraphe ... **Démonstration de peinture à la farine et à l'ocre proposée par "Les Maisons Paysannes de France".**

- Les Expositions : - "De la Bughée à la machine à laver" : retrace l'évolution du lavage du linge depuis la "bughée" jusqu'aux machines à laver modernes. Que de progrès accomplis ! Admirez les lessiveuses et les antiques machines à laver en fonctionnement.
- Foire à l'ancienne sur la place du village : avec les animaux (chevaux, oies, poulets), les marchands et les vieux métiers : forgeron, vannier, rempailleuse de chaises, apiculteur, garde champêtre, facteur ...
- Les vieux paysans font revivre la joyeuse animation d'une foire d'autrefois !
- Artisans du feu : tonnelier, charron, forgeron, maréchal ferrant, ferronnier.
- A la Salle des Fêtes : Travaux d'aiguilles : fabrication de coiffes, dentellière, brodeuse, quichenottes. Exposition sur les « Moulins à eau » par l'Association Art Brossac.
- Moulin à huile de noix sur remorque.
- Jeux en bois, pour les petits et les grands !
- Portes ouvertes à la distillerie Petit, visite, vente de Pineau et Cognac.
- Repas campagnard : cochon à la broche et « mojhettes » cuisinées au chaudron, fromage, dessert (se munir de couverts complets).
- Buvette. Boutique souvenirs avec vente de pain cuit au feu de bois et de farine du moulin de Condéon, cartes postales, confitures des mamies. Une journée pleine de temps forts historiques, culturels, gastronomiques et ludiques à ne pas manquer !

#### **ENTRÉE GRATUITE.**

**Durant cette période estivale le secrétariat et les locaux seront fermés du lundi 16 juillet au lundi 27 août 2018. En cas de besoin vous pouvez joindre un bénévole au 05 45 83 02 07.**

#### **Pour la rentrée de septembre les activités suivantes sont prévues :**

### **Foire du partage à Echoisy**

La foire du partage 2018 est en préparation, elle se déroulera **le 1er septembre** prochain sur le domaine d'Échoisy.

Depuis 4 ans maintenant, la ferme d'Yvonne propose une journée d'exception basée sur le partage et l'échange. Au menu : stands d'initiatives locales, associations culturelles et sportives du territoire, visite des activités du domaine, découverte du patrimoine bâti et naturel, stands et activités bien-être, théâtre, peinture, musique, ciné débats, conférences, jeux pour petits et grands, gratiféria, troc de plantes et grand repas partagé.

Maisons Paysannes de Charente proposera un atelier sur la peinture à la farine pour repeindre les portes de la grange du domaine et une visite guidée des fours à chaux d'Échoisy à 15h.

Entrée libre

### **Journée européenne du patrimoine à Champniers et à la ferme des Bouchauds**

**Samedi 15 septembre 2018 à la médiathèque de Champniers (programmation complète sur le site de la DRAC)**

#### **Maisons Paysannes va proposer**

- 1 atelier de peinture à l'ocre et de peinture naturelle avec fabrication de la peinture à base de farine et application sur des éléments en bois, à destination des adultes

- 1 atelier de création au pochoir (fresque) pour les enfants : élaboration d'un enduit à base de chaux et dessin au pochoir avec des pigments naturels pour les enfants

## **Dimanche 16 septembre 2018 à la ferme des Bouchauds**

10h30 : visite guidée du site archéologique et de l'Espace d'Interprétation du Gallo-Romain

15h : visite guidée du site archéologique et de l'Espace d'Interprétation du Gallo-Romain

16h30 : conférence « Histoire des Gaules, du 1er au VIème siècle de notre ère. Exposition temporaire. Ateliers sur le mode de vie gallo-romain.

Ateliers de démonstrations aux savoir-faire par Maisons Paysannes de Charente.

**La programmation des autres actions se fera fin août.**

**Je vous souhaite à tous et à toutes de passer de bonnes vacances.**

## **Diaporama visite chez Jean-Dominique Dumoussaud à Sonneville**



Deux cheminées anciennes : à gauche cheminée dans une maison de paysan avec encore ses ustensiles de cuisson. A noter le manteau en bois. A droite cheminée XV-XVIème avec son grand conduit en pierre.



Plancher ancien à lame pleine et de différente largeur. Charpente dont les bois sont simplement dégrossis.



Petite astuce architecturale permettant d'attacher les chevaux.



Potager supportant un seau avec sa cassotte.

Sur le chemin de randonnée nous avons fait connaissance avec ce portail avec des chapiteaux de style corinthien.

